GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information 1701, rue Parthenais, UO 3210 Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2105 125

Le 25 mai 2021

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et

sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant les dossiers non

résolus (cold case).

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 10 mai 2021, visant à obtenir divers renseignements relatifs à l'Unité des dossiers « cold case » de la Sûreté du Québec :

1- Combien d'agents sont actuellement affectés à l'Unité de cold case :

La Sûreté du Québec compte 26 membres affectés aux dossiers non résolus. Ceux-ci œuvrent au sein de l'unité de la Division des disparitions et des dossiers non résolus.

2- Parmi ceux-ci, est-ce qu'il y en a qui sont affectés à temps partiel à d'autres unités (patrouille, escouades spéciales, etc.) :

Tous les membres affectés à cette unité sont dédiés à temps plein aux dossiers non résolus.

3- Parmi ceux qui ne sont pas à temps plein, combien de temps passent-ils avec des responsabilités dans les affaires non résolues (50%? 75% de leur temps?) :

Veuillez vous référer à la réponse au point 2.

4- Depuis 2004, tous les agents chargés des dossiers cold case ont-ils été affectés à 100% à l'unité des dossiers cold case :

Depuis la création de cette unité en 2004, les dossiers non résolus occupent 100 % de la charge de travail des membres qui sont affectés à ces équipes.

- 5- Si la réponse est non au point 4 :
 - a. Où ont-ils été déployés (patrouille, groupe de travail, etc.)

b. Depuis 2004, quel pourcentage de leur temps les agents chargés des dossiers cold case ont-ils été affectés aux opérations des dossiers cold case

Veuillez vous référer à la réponse au point 4.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Émilie Roy Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels